

AO CRE4 T3 : pour les fortes puissances, la chute du tarif est terminée

 greenunivers.com/2018/02/ao-cre4-t3-fortes-puissances-chute-tarif-terminée-176576

February 12, 2018

Urbasolar remporte le troisième *round* de l'appel d'offres solaire de forte puissance dit « CRE4 » T3, clos début décembre 2017 et dont les sociétés lauréates ont été identifiées, famille par famille (cf ci-dessous) par le cabinet de conseil Finergreen. Au total, 508 MW ont été alloués.

Fait remarquable, le développeur montpelliérain, spécialiste du solaire, figure en bonne place dans les trois catégories de la compétition, tant dans les centrales au sol de plus de 5 MW (27,7 MW obtenus) que sur celles de 0,5 à 5 MW (22 MW) et dans les ombrières (12,4 MW), soit 62 MW en tout. Il est aussi leader de la première période de l'appel d'offres pour les projets innovants et était déjà (très) bien situé dans les deux rounds précédents.



Sur CRE4 T3, Urbasolar se trouve talonné par Valorem, titulaire de 56 MW, qui va ainsi diversifier un peu plus un mix de production jusque là plutôt éolien. Suivent le développeur-exploitant franco-espagnol Dhamma Energie (51 MW) et la Générale du Solaire (43 MW). Laquelle profite notamment des projets de grande taille rachetés en décembre.

Moins 5 à 10% par an

Le prix moyen des 77 projets proposés atteint 61,6 €/MWh, soit une baisse de 4% par rapport à la deuxième période. Mais sur le segment des grandes puissances, le prix moyen ressort à 55,3 €/MWh et se révèle donc quasiment stable par rapport à la tranche précédente (55,5 €/MWh) en juillet, qui représentait un record à la baisse. Le prix de l'électricité solaire a-t-il cessé de diminuer pour les grandes centrales ? « La tendance reste baissière, mais nous rencontrons un point d'inflexion. Pour plusieurs raisons : le prix des modules photovoltaïques diminue moins rapidement, celui des raccordements a tendance à flamber et les taux d'intérêt remontent », explique Daniel Bour, président de la Générale du Solaire et du syndicat Enerplan. Ce professionnel anticipe désormais une baisse de 5 à 10% des tarifs sur un rythme annuel.

Trop de candidats ?

La baisse de 4% du prix moyen provient donc des projets moins puissants et des ombrières, deux créneaux pour lesquels la DGEC et la CRE n'ont pas fourni de précisions pour l'instant. Daniel Bour estime que ces segments font l'objet d'une forme de spéculation,

considérant que « l'appel d'offres est ici mal calibré, nous avons trop de candidats ». Selon lui, bon nombre de projets, peut-être la moitié, ne seront jamais concrétisés, en particulier parce que les dossiers seraient loin d'être sécurisés, souvent parce que le propriétaire du site peut changer d'avis. Et le tarif obtenu risque de buter sur les contraintes de financement, prévoit Daniel Bour. Le reporting public sur le suivi des projets, effectué par la DGEC, est plus que jamais nécessaire.

Lors de la période précédente (CRE4 T2), 82% des projets étaient conçus pour intégrer le financement participatif, c'est-à-dire un bonus de 3€/MWh. Interrogée quant au taux obtenu cette fois-ci, l'administration n'a pour l'instant pas communiqué sur le sujet.

Consultez ci-dessous les résultats détaillés de la troisième période de l'appel d'offres sur les centrales solaires de forte puissance (CRE4 T3), (ou ici en PDF)

: